ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : systeme penitentiaire

Question écrite n° 39564

Texte de la question

M. Andre-Maurice Pihouee souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation particulierement preoccupante dans laquelle se trouve les etablissements penitentiaires de la Reunion. En effet, la vetuste des locaux, le manque de personnels penitentiaires ainsi que le surpeuplement des maisons d'arret tant a Saint-Denis qu'a Saint-Pierre ou a la Pointe-des-Galets sont flagrants et empechent un fonctionnement efficace de ces trois etablissements, qui ne repondent plus aux exigences normales de detention. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de remedier a cette situation pour le moins inquietante.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, porte a la connaissance de l'honorable parlementaire que les etablissements penitentiaires de la Reunion ont fait l'objet au cours des dernieres annees de nombreuses operations d'investissement immobilier. N'ignorant pas la grande vetuste et l'inadaptation fonctionnelle des maisons d'arret de Saint-Denis et de Saint-Pierre, il a ete demande au directeur de l'administration penitentiaire de se rendre sur place, afin d'etudier les conditions dans lesquelles une solution concertee avec les collectivites territoriales pourrait etre recherchee. A l'issue de ce deplacement, plusieurs possibilites semblent se degager, qu'il appartient a l'administration penitentiaire d'approfondir afin de soumettre au garde des sceaux, ministre de la justice, les elements techniques et budgetaires de la decision. Le calendrier de mise en oeuvre des solutions qui seront retenues ne peut encore etre precise. Aussi les travaux urgents strictement indispensables au maintien et au fonctionnement des etablissements sont d'ores et deja entrepris, et se poursuivront sur l'exercice en cours.

Données clés

Auteur : M. Pihouée André-Maurice
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39564
Rubrique : Dom
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2946
Réponse publiée le : 16 septembre 1996, page 4954